



الهيئة المغربية لسوق الرساميل
AUTORITÉ MAROCAINE DU MARCHÉ DES CAPITAUX

**Déclaration de franchissement
de seuils de participation
FS/EM/04/2016**

L'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) porte à la connaissance du public que le fonds « Arisaig Africa Consumer Fund Limited », représenté par son Directeur, Mr Chua Chee Seng, a déclaré le 24 février 2016, avoir cédé sur le marché de blocs, le 19 février 2016, 33 000 actions de la société Label Vie, au cours unitaire de 1050 dirhams franchissant à la baisse le seuil de participation de 5% dans le capital de ladite société.

Suite à cette transaction, le fonds « Arisaig Africa Consumer Fund Limited » détient 106 678 actions de la société Label Vie, soit 4,19% du capital de ladite société.

Contact AMMC :
Tel : 05 37 27 68 63
E-mail: information_financiere@ammc.ma